



## PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 06/10/2023

#### FR-Alert : Bien alerté, bien protégé



Les crises, qu'elles soient d'origine naturelle, technologique ou issues d'une action humaine, ont mis en exergue la nécessité de pouvoir transmettre très rapidement et simultanément un signal d'alerte, ainsi que les bons comportements à adopter, aux personnes situées dans une zone de danger.

**Fr-Alert est un nouvel outil d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.**

**La décision de l'utilisation de Fr-Alert relève du préfet.**

**Son usage est circonscrit aux cas d'urgence**, relevant de la sécurité civile ou engageant la sécurité publique. Il est utilisé uniquement lorsqu'un danger susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique des citoyens est imminent ou en cours. Il alerte la population située dans la zone de danger pour lui recommander les gestes d'autoprotection.

Ce dispositif n'a pas vocation à remplacer les traditionnels vecteurs d'alertes ou d'informations des populations existants (sirène, radio et télévision, comptes réseaux sociaux officiels).

#### Comment fonctionne FR-Alert ?

Le dispositif FR-Alert fonctionne en 4 étapes :

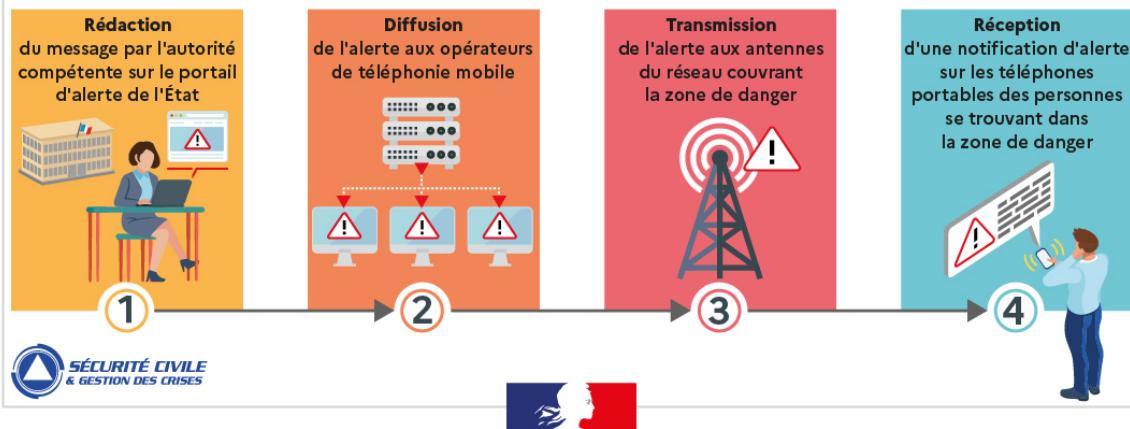
**Cabinet du préfet**  
**Bureau de la communication interministérielle**

[pref-communication@correze.gouv.fr](mailto:pref-communication@correze.gouv.fr)



1, Rue Souham  
BP 250 -19 012-TULLE Cedex

## En cas de danger majeur, qu'il soit naturel, industriel, sanitaire ou terroriste : comment fonctionne FR-Alert ?



Les personnes se trouvant dans la zone de danger reçoivent une notification d'alerte sur leurs téléphones portables via un signal sonore spécifique.

Le signal d'alerte va informer les citoyens concernés sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et indiquer les actions et comportements à adopter. Les notifications pourront transmettre des informations sur la nature du risque, l'autorité qui diffuse l'alerte, la localisation du danger, ou encore l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...)

**Le dispositif FR-Alert sera testé en Corrèze à l'occasion d'un exercice de sécurité civile organisé le 12 octobre 2023 à Brive sur le site Seveso de Butagaz dans le cadre de la journée nationale de la résilience.**

Le dispositif Fr-Alert sera déployé en « mode exercice ». Cela signifie qu'il pourrait y avoir des variabilités entre les opérateurs téléphoniques et les zones. C'est pourquoi certaines personnes ne recevront peut-être pas le message d'alerte et d'autres le recevront alors qu'elles se situent en dehors de la zone de danger simulée. Une communication complémentaire sera effectuée sur les réseaux sociaux de la préfecture de la Corrèze et en partenariat avec France Bleu Limousin.

Les bons gestes à adopter lors de cet exercice :

- Ne contactez pas les secours pour ne pas engorger les lignes d'urgence ;
- Ne relayez pas de fausses informations ;
- Ne paniquez pas.

Un site internet est dédié au dispositif FR-Alert ➡ [www.fr-alert.gouv.fr](http://www.fr-alert.gouv.fr)

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle**

[pref-communication@correze.gouv.fr](mailto:pref-communication@correze.gouv.fr)



1, Rue Souham  
BP 250 -19 012-TULLE Cedex